



Procès-verbal

Nom	Fonction & titre	Présent	Absent
Vincent Darras	Parent	x	
Abdelmoultalib Lachehab El Idrissi	Parent - représentant du comité régional de parents	x	
Gaëtan Alexandre Jaume	Parent	x	
Karine Lê	Parent	x	
Sheetal Pathak	Parent	x	
Fadwynes Maria Sareyeddine	Substitut		x
Guylaine Larivière	Technicienne en service de garde	x	
Manon Lessard	Psychoéducatrice	x	
Julie Longpré	Enseignante	x	
Michael Achkar	Enseignant	x	
Mayssa El-Cheik	Enseignante	x	
Maryz Gariépy	Directrice	x	
Kiléka Coulibaly	Intervenante communautaire scolaire ICS		x

1. Accueil et mot de bienvenue (2 min.)
2. Ouverture de la séance et vérification du quorum (5 min.)
Ouverture de la session 18h10, quorum.
3. Période de questions du public (3 min.)
Pas de public
4. **Adoption** de l'ordre du jour (5 min.)
Proposé par madame Manon Lessard Rés. CE 21/22 - 16
5. **Adoption** du procès-verbal de la séance du 25 janvier et 22 février (5 min.)
Proposé par monsieur Abdelmoultalib Lachehab El Idrissi
Secondé par monsieur Gaëtan Alexandre Jaume Rés. CE 21/22 - 17
6. **Information** - Mot de la direction (15 min.)
 - 6.1. Suivi- réunion du 25 janvier
 - 6.1.1. **SCP** - Ateliers pour les parents 5 et 19 avril à 18 h 30 et activité-école
Nous sommes à l'an 1 de son implantation à l'école. Il y aura bientôt une célébration-école.
On doit encore modéliser quelques règles auprès des élèves.
Cette semaine il y aura une modélisation pour la cour de récréation. Il n'y aura plus de bulles.
Les élèves pourront jouer dans toute la cour de récréation. Les élèves devront porter le masque seulement à l'entrée dans l'école. Certaines zones auront des contraintes au niveau du nombre d'élèves (soccer, basketball et hockey). Certains élèves n'ont jamais vécu une récréation libre dans toute la cour d'école.
Il y aura 2 ateliers virtuels pour présenter le programme SCP. Ces ateliers s'adressent aux parents pour les informer et les outiller s'ils veulent l'utiliser à la maison. Première rencontre : 5 avril, deuxième rencontre : 16 avril.
 - 6.1.2. - Anglais - site de l'école
Sur le site de l'école, il y a des liens pour des activités en anglais. Certaines activités sont pour tous, d'autres pour certains niveaux scolaires. Les activités sont interactives. L'information sera transmise aux parents dans un prochain courriel.
 - 6.2. Covid - État de la situation
Il y a une petite hausse de cas chez les élèves et le personnel. Mais ce qui complique les choses ce sont les 5 jours d'isolement. Il faut remplacer les enseignants et les élèves manquent plusieurs jours d'école.
7. **Adoption** des sorties (20 minutes)
Le ministère a ouvert la possibilité de faire des sorties. Un des problèmes est l'accès aux autobus scolaires pour faire les sorties.
Madame Maryz Gariépy présente les sorties proposées par les enseignants.
1^{re} année : collège Bois-de-Boulogne
Accueil et langage 2^e cycle : collège Bois-de-Boulogne
3^e année : projet école Montréalaise sur plusieurs journées et sortie au collège Bois-de-Boulogne
Groupes 852 et 853 : activité Le lézard créatif
Groupes 591-691, 503 et 854 : Musée des Beaux-Arts
Groupes 601-602-691 : musée d'art contemporain, centre des sciences de Montréal et pique-nique au parc Saint-Laurent
Proposé par madame Karine Lê
Secondé par madame Sheetal Pathak Rés. CE 21/22 - 18



8. **Adoption** du choix du photographe (5 minutes)

Cette année le photographe était différent, mais il a été très compliqué d'utiliser les photos dans notre système informatique. On voudrait revenir à l'ancien fournisseur : Studio la pomme verte. Madame Maryz Gariépy présente le dépliant du studio avec les tarifs.

Il y a deux possibilités dans les tarifs : avec ou sans ristourne. Madame Maryz Gariépy indique que nous recevons suffisamment de subventions du ministère, nous n'avons pas besoin de la ristourne. Madame Karine Lê indique que si les parents peuvent être présents comme bénévoles ils peuvent aider à avoir de belles photos. Les parents sont déçus de ne pas avoir eu de photo de groupe. C'est un beau souvenir. Monsieur Abdelmouttalib Lachehab El Idrissi indique qu'il est important de privilégier l'accès à tous en choisissant les tarifs moins chers.

Les tarifs sans ristourne seront choisis.

Proposé par madame Karine Lê

Secondé par monsieur Abdelmouttalib Lachehab El Idrissi

Rés. CE 21/22 -19

9. **Adoption** du code argent (confinement) (10 minutes)

Chaque année on fait une pratique de confinement. L'ensemble du personnel a reçu une formation avec une policière.

Anciennement, on utilisait le code noir. Mais dans les centres hospitaliers, le code noir était déjà utilisé. Alors le code argent sera maintenant utilisé.

Il est important d'être formé pour avoir une bonne réaction lors d'événements critiques. Ce qu'on veut c'est se pratiquer pour s'assurer que les élèves savent quoi faire en cas de confinement. Plus ils seront habitués, mieux ils vont réagir.

Cette année il y aura une pratique de confinement, mais il n'y aura pas de présence policière. L'annonce sera faite à l'intercom. Éventuellement, il y aura une alarme spécifique pour le code argent.

Les affiches de l'école seront modifiées pour le code argent.

Pour les petits, les enseignants vont utiliser une approche ludique pour amener l'idée du confinement (album jeunesse).

Monsieur Abdelmouttalib Lachehab El Idrissi revient sur l'évacuation que nous avons vécue la semaine dernière. Il propose de s'assurer que tout le personnel connaisse le matériel d'évacuation (sac à dos rouge contenant les couvertures d'aluminium) pour s'assurer que les élèves soient bien protégés du froid. Madame Karine Lê demande que l'information soit bien transmise à tous en début d'année.

Proposé par Abdelmouttalib Lachehab El Idrissi

Secondé par madame Sheetal Pathak

Rés. CE 21/22 -20

10. **Information** - Suivi du budget 2021-2022 (15 minutes)

Madame Maryz Gariépy présente le suivi du budget avec des tableaux.

Il y a des déficits, mais plus tard dans l'année madame Maryz Gariépy va utiliser des surplus transférables pour combler les déficits.

Comme il y a eu 11 jours de moins au service de garde, il y avait un déficit important au niveau du budget. Heureusement, on a pu utiliser des budgets de l'école pour aider.

Nous avons un surplus au niveau des ressources humaines parce que certaines personnes ont moins d'ancienneté et coûtent donc moins cher. Il reste beaucoup d'argent pour les sorties puisqu'elles n'étaient pas permises jusqu'à tout récemment.

Certains montants sont transférables à l'année prochaine.

Le budget de l'école est sous contrôle et même très en santé.

Madame Karine Lê demande si notre indice de défavorisation va changer. Si une nouvelle école est construite dans le secteur Chameran, notre bassin va changer et notre indice changera automatiquement. Mais il n'y a rien de prévu à court terme.

11. **Consultation** - OPC (10 minutes)

Voir le document explicatif.

Madame Maryz Gariépy explique les modifications apportées.

Madame Maryz Gariépy indique que nous pouvons proposer des modifications ou faire des commentaires.

Aucun commentaire.



12. Information - Mot de la technicienne du service de garde (5 min.)

Les sorties sont aussi permises au service de garde. Comme mentionné plus tôt, il est difficile de trouver des autobus scolaires. Madame Guylaine Larrivière pense aussi organiser des activités à l'école.

Elle propose le zoo de Granby, mais la sortie coûtera 35\$.

Madame Guylaine Larrivière a aussi trouvé des activités à faire à l'école. Elle présente une activité de pirate très intéressante. Une autre activité est la fabrication de voitures pour faire des courses après les avoir fabriquées. Ces activités coûteraient 15\$.

Première option : sortie au zoo le 15 juin au coût de 35\$, est-ce que les parents sont intéressés?

Les parents sont conscients que l'activité coûte cher, mais c'est la seule activité de l'année.

Madame Guylaine indique que l'activité sera ouverte à tous.

Les parents acceptent la sortie du 15 juin au zoo et une activité à l'école le 11 mai.

Madame Guylaine indique qu'il y aura toujours l'option d'aller au service de garde sans faire la sortie ou l'activité.

Proposé par monsieur Gaëtan Alexandre Jaume

Secondé par madame Manon Lessard

Rés. CE 21/22 -21

13. Information - ICS (5 min.)

Elle a aidé plusieurs familles même si parfois il y a de l'attente. Quelques familles sont aidées par le CARI.

Ce qui s'en vient c'est l'inscription dans des camps de jours. L'information sera transmise aux parents.

14. Information - Mot du président (10 min.)

14.1. Budget CÉ

Nous avons un budget de 375\$. Habituellement nous utilisons ce budget pour de la nourriture aux parents pendant les CÉ. Que devrions-nous faire avec cet argent cette année? Le budget doit servir pour les membres du CÉ.

Propositions : don à l'Ukraine ou aller au restaurant.

Le restaurant convient à tous.

14.2. Proposition d'un changement de date en avril

On propose de devancer le prochain CÉ au 26 avril.

Nous allons parler des documents pour l'année prochaine. Les informations pour le budget ne seront peut-être pas prêtes. Il est possible qu'il y ait un CÉ en mai pour le budget.

14.3. Formation obligatoire à l'intention des membres du CÉ

Monsieur Vincent Darras rappelle qu'il y a des formations obligatoires à faire avant la fin de l'année. Voir les liens ci-dessous. On propose de garder les 27 dernières minutes lors du prochain CÉ pour faire les formations.

Capsules

Les capsules donnent une vue d'ensemble du rôle et du fonctionnement d'un conseil d'établissement ainsi que de ses fonctions et pouvoirs.

[Capsule 1 - Introduction à la formation obligatoire](#) (3 min.)

[Capsule 2 - La nouvelle gouvernance scolaire](#) (4 min.)

[Capsule 3 - Conseil d'établissement en bref](#) (3 min.)

[Capsule 4 - Rôles et responsabilités des membres et de la direction](#) (5 min.)

[Capsule 5 - Fonctionnement d'un conseil d'établissement](#) (6 min.)

[Capsule 6 - Fonctions et pouvoirs du conseil](#) (4 min.)

[Capsule 7 - Verbes utilisés et distinction](#) (2 min.)



15. **Information** - Rapport du délégué de parents au Comité régional de parents (5 min.)
Il n'y a pas eu de nouvelle rencontre depuis le dernier CÉ.

Prochaine rencontre le 26 avril et levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée 19h50

Vincent Darras
Président du CÉ

Maryz Gariépy
Directrice